



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° TRA-SE-11

Gestion optimisée du poste pneumatique dans une flotte de transport de personnes

1. Secteur d'application

Transport collectif de personnes (autobus et/ou autocars) dont la partie pneumatique est gérée de façon optimisée et globale (prix par carte grise ou forfait mensuel).

2. Dénomination

Gestion optimisée et globale du poste pneumatique sur une flotte d'autobus et/ou autocars engendrant des économies de fonctionnalité et consistant en quatre opérations cumulatives : réglage des géométries, contrôle des pressions, recreusage et suivi des usures.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Dans le cas d'une gestion optimisée du poste pneumatique, le demandeur fournit :

- le contrat tripartite ou avenant au contrat commercial entre le manufacturier, le prestataire et le transporteur, dans lequel le prestataire et le transporteur s'engagent à ce qu'au minimum :
 - 50% des pneus quittant l'entreprise pour rechapage ou valorisation soient recreusés,
 - les véhicules soient vérifiés en pression 3 fois par an au minimum (sur vérification ou remplacement du pneu),
 - l'ensemble des véhicules sous contrat subissent au moins une opération (permutation et/ou retournement sur jante) ;
- le document justifiant du nombre de véhicules par type (cartes grises) en contrat, à part ou pouvant être inclus dans le contrat commercial

Cette opération n'est cumulable ni avec la fiche d'opération TRA-SE-05 « recreusage d'un pneumatique », ni avec la fiche d'opération TRA-SE-09 « Gestion externalisée du poste pneumatique dans une flotte de transports de personnes » pour les immatriculations désignées par le contrat tripartite.

4. Durée de vie conventionnelle

1 an.



5. Montant des certificats en kWh cumac

Catégorie	Montant en kWh cumac / autobus
Autobus	786

X

Nombre d'autobus en gestion optimisée
N

Catégorie	Montant en kWh cumac / autocar
Autocars	839

X

Nombre d'autocars en gestion optimisée
N